

Procès-verbal du Conseil Municipal du 24 avril 2026 à 19h00

PRESENTS : ROSE Philippe, HILAIRE Gérard, SERIER Sandra, GALLET Marlène, GAUTIER Bruno, RIFFAUD Jessica, MOMAUD Gaëlle, LEGAUT Xavier, CALIS Matthieu, BOUCEY Jennifer et MAUDUIT Jean-Luc.

ABSENTS : Néant

QUORUM atteint.

POUVOIRS : Néant

SECRETAIRE (s) DE SEANCE : M. CALIS Matthieu

Nombre de votants : 11
(Présents+pouvoirs)

Validation du PV de la séance du 27 mars 2026

Adopté à l'unanimité

1) Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025, commune et lotissement de la Côte du Moulin

Rappel des résultats au 31/12/2025 :

	Fonctionnement	Investissement
COMMUNE	42 190.65 €	111 589.53 €
LOTISSEMENT	3 701.31 €	122.44 €

Seuls les résultats excédentaires de la section de fonctionnement s'affectent soit en fonctionnement (R002) soit en investissement (1068). Les résultats déficitaires sont repris dans leur section.

COMMUNE : Proposition d'affectation du résultat de **42 190.65 €** en fonctionnement

LOTISSEMENT DE LA COTE DU MOULIN : Proposition d'affectation du résultat de **3 701.31 €** en fonctionnement.

Vote pour affecter les résultats d'exploitation de l'exercice 2025 Commune et lotissement de la Côte du Moulin:

NOMS	Vote	NOMS	Vote
ROSE Philippe	Pour	MOMAUD Gaëlle	Pour
HILAIRE Gérard	Pour	LEGAUT Xavier	Pour
SERIER Sandra	Pour	CALIS Matthieu	Pour
GALLET Marlène	Pour	BOUCEY Jennifer	Pour
GAUTIER Bruno	Pour	MAUDUIT Jean-Luc	Pour
RIFFAUD Jessica	Pour		

Total votants : 11

Total abstentions : 0

Total exprimés : 11

Total pour : 11

Total contre :

2) Subvention aux associations 2026 – article 65748 du Budget

Un formulaire unique de demande de subvention (CERFA N°12156*06) a été transmis aux présidents des associations de la Commune.

Les associations sollicitant l'octroi d'une subvention ont fait parvenir leur demande accompagnée du contrat d'engagement républicain signé (conformément aux directives de Mme la Préfète) par lequel elles s'engagent :

- à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine, ainsi que les symboles de la République au sens de l'article 2 de la Constitution
- de ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République
- de s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public.

Les membres du Conseil qui font partis du bureau d'une association ne prendront pas part au vote pour cette association.

Propositions des subventions :

1. Association des Parents d'Elèves	300.00 €
2. Association Sportive de Lussac	1100.00 €
3. Comité d'Animation	500.00 €
4. Familles Rurales Association de la Vallée de la Benaize	750.00 €
5. Club du Bonheur	200.00 €
6. FNATH section de Lussac-les-Eglises	60.00 €
7. Auto passion Classic	150.00 €
8. Votre mémoire	50.00 €
9. Conciliateurs de Justice du Limousin	50.00 €
10. Le CHAL (Centre Hospitalier Animation Loisirs)	50.00 €
11. Jeunesses Musicales de France	50.00 €
12. FED Départementale Haute-Vienne- Secours populaire	100.00 €
13. Ligue Nationale contre le cancer (Comité Haute-Vienne)	50.00 €
14. Prévention Routière	50.00 €
15. Restos du Cœur	100.00 €
16. Société de Pêche Le Dorat	100.00 €
17. Société Musicale « Les Enfants du Dorat »	100.00 €
18. Solidarité Paysans Limousins	100.00 €
19. Sports Vélos Basse Marche	150.00 €
20. Tech Ovins	50.00 €
21. Associations des lieutenants de loupeterie de la Haute-Vienne	30.00 €
22. Assoc. Nos enfants du Nord Limousin	50.00 €
TOTAL	4 140.00 €

Vote pour attribuer les subventions 2026 proposées ci-dessus :

NOMS	Vote	NOMS	Vote
ROSE Philippe		MOMAUD Gaëlle	
HILAIRE Gérard		LEGAUT Xavier	
SERIER Sandra		CALIS Matthieu	
GALLET Marlène		BOUCEY Jennifer	
GAUTIER Bruno		MAUDUIT Jean-Luc	
RIFFAUD Jessica			

Considérant que :

Mme MOMAUD Gaëlle, Trésorière adjointe ne prend pas part au vote pour l'Association Sportive de Lussac ;

M. GAUTIER Bruno ne prend pas part au vote pour l'association Auto Passion Classic ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions énumérées ci-dessus aux associations.

3) Détail de l'article 6232 du budget communal « fêtes et cérémonies » 2026

Le Conseil Municipal doit délibérer au moment du vote du budget pour lister les dépenses à l'article 6232 « Fêtes et cérémonies » :

- * Fêtes et commémorations légales (commémoration du 8 Mai, Fête Nationale du 14 juillet, commémoration du 11 Novembre, congrès des pompiers ...)
- * Fête patronale de la Saint Etienne (feu d'artifice)
- * Noël des enfants de la commune
- * Cérémonie des vœux du Maire
- * Manifestations sportives, socio-culturelles, touristiques (courses cyclistes, représentations théâtrales, concerts, ...)
- * Décorations, départ à la retraite, anniversaires exceptionnels (centenaires...), accueil des nouveaux arrivants, naissances, mariages, décès, baptêmes civils, cadeaux départ CM2 au collègue
- * Animations thématiques à l'école (journée africaine...)
- * Jumelage Fleury
- * Expositions
- * Participation Ostensions limousines du Dorat

Vote pour accepter le détail 6232 du budget communal « Fêtes et cérémonies » :

NOMS	Vote	NOMS	Vote
ROSE Philippe	Pour	MOMAUD Gaëlle	Pour
HILAIRE Gérard	Pour	LEGAUT Xavier	Pour
SERIER Sandra	Pour	CALIS Matthieu	Pour
GALLET Marlène	Pour	BOUCEY Jennifer	Pour
GAUTIER Bruno	Pour	MAUDUIT Jean-Luc	Pour
RIFFAUD Jessica	Pour		

Total votants : 11

Total abstentions : 0

Total exprimés : 11

Total pour : 11

Total contre :

4) Fixation du taux des impôts locaux 2026

Rappel des taux en 2025

Taxe foncière bâti (TFB) : 41.52 %

Taxe foncière non bâti (TFNB) : 69.05 %

Taxe habitation (TH) : 12.67 %

Il est proposé au Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux.

Vote pour accepter les taux des impôts locaux 2026 :

NOMS	Vote	NOMS	Vote
ROSE Philippe	Pour	MOMAUD Gaëlle	Pour
HILAIRE Gérard	Pour	LEGAUT Xavier	Pour
SERIER Sandra	Pour	CALIS Matthieu	Pour
GALLET Marlène	Pour	BOUCEY Jennifer	Pour
GAUTIER Bruno	Pour	MAUDUIT Jean-Luc	Pour
RIFFAUD Jessica	Pour		

Total votants : 11

Total abstentions : 0

Total exprimés : 11

Total pour : 11

Total contre :

5) Vote des budgets primitifs 2026 Lotissement de la Côte du Moulin et Commune

BUDGET PRINCIPAL -Année 2026

Section de fonctionnement -Dépenses

Chap 011	Charges à caractères générales	228 819,00
60611	Eau et assainissement	5 000,00
60612	Energie-Electricité	32 000,00
60621	Combustibles	32 500,00
60622	Carburants	15 500,00
60623	Alimentation	13 500,00
60624	Produits de traitements	2 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	200,00
60631	Fournitures d'entretien	3 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	3 994,00
60633	Fournitures de voirie	1 000,00
60636	Habillement et Vêtements de travail	500,00
6064	Fournitures administratives	1 200,00
6067	Fournitures scolaires	2 500,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	50,00
61228	Autres crédits mobilier	12 486,00
6132	Locations immobilières	3 000,00
61351	Locations matériels roulants	2 300,00
615221	Entretiens et réparations bâtiments publics	2 650,00
615228	Entretiens et réparations autres Bâtiments	1 000,00
615231	Entretiens et réparations voiries	660,00
615232	Entretiens et réparations Réseaux	8 450,00
61551	Entretiens matériels roulants	12 087,00

61558	Entretiens et réparations autres matériels mobiliers	1 600,00
6156	Maintenances	9 805,00
6161	Multirisques	5 641,00
6168	Autres primes d'assurances	8 131,00
6182	Documentation générale et technique	152,00
6188	Autres frais divers	2 128,00
62268	Autres honoraires conseils	2 436,00
6228	Divers- rémunérations d'intermédiaires	2 299,00
6232	Fêtes et cérémonies	6 194,00
6237	Publications	200,00
6248	Divers Transport de biens et transports collectifs	3 300,00
6251	Voyages, déplacement et missions	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	400,00
6262	Frais de télécommunications	8 968,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00
6281	Concours divers	4 345,00
62876	Remboursement de frais au GFP de rattachement	6 752,00
62878	Remboursement de frais à des tiers	50,00
6288	Autres services extérieurs	3 065,00
63512	Taxes foncières	5 500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	276,00
Chap 012	Charges de personnel	402 482,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	100,00
6218	Autres personnel extérieur	4 000,00
6332	Cotisations versées au FNAL	200,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 600,00
64111	Rémunération titulaires	155 000,00
64131	Rémunération non titulaires	100 900,00
6451	Cotisations URSSAF	48 200,00
6453	Cotisations aux caisses de Retraites	57 500,00
6454	Cotisations à l'assurance Chômage	3 900,00
6455	Cotisation pour assurance du personnel	23 668,00
6456	Versement au Fonds national de compensation (FNC)	500,00
6474	Versement aux autres Œuvres locales	1 714,00
6475	Médecine du travail	200,00
Chap 014	Atténuation de Produits	6 978,00
739211	Attribution de compensation	5 838,00
7391112	Dégrèvement taxe habitation sur les logements vacants	700,00
7398	Reversement, restitutions et prélèvements divers	440,00
Chap 65	Autres charges de gestion courantes	50 569,00
65311	Indemnités de fonctions	29 850,00
65313	Cotisation retraite	1 280,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 500,00
6542	Créances éteintes	500,00
6553	Contribution au SDIS	9 879,00
657348	Subventions fonctionnement autres communes	1 000,00
657382	Subventions fonctionnement organismes publics divers	120,00
65741	Subventions aux ménages	200,00
65748	Subventions aux associations	4 140,00
65811	Droits d'utilisation - informatique en nuage	500,00

65818	Autres	1 250,00
6583	Pénalités sur marchés	150,00
65888	Autres charges diverses de gestion courantes	200,00
	TOTAL DEPENSES de GESTION	688 848,00
Chap 66	Charges financières	9 100,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	7 600,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	1 500,00
Chap 67	Charges exceptionnelles	800,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	800,00
Chap 68	Dotations aux Amortissements et aux Provisions	391,00
6817	Provision pour dépréciation des actifs circulants	391,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	699 139,00
Chap 042	Opération d'ordre	
68111	Dotations aux Amortissements et aux Provisions	38 597,00
	TOTAL GENERAL	737 736,00

Section de fonctionnement -Recettes

Chap 013	Atténuation de charges	12 000,00
6419	Remboursement sur rémunérations du personnel	10 000,00
6459	Remboursement charges de Sécurité Sociales et de prévoyance	2 000,00
Chap 70	Produits des domaines	59 508,00
70311	Concessions cimetières	600,00
70312	Redevances funéraires	50,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public	6 020,00
7033	Redevance pour appareils distributeurs d'essences	30,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	15 800,00
70682	Reversements surtaxe eau potable et assainissement	11 600,00
706888	Autres prestations de services	16 368,00
70876	Remboursement par le GFP de rattachement	9 040,00
Chap 73	Impôts et taxes	8 532,00
732221	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	8 532,00
Chap 731	Impôts et taxes	339 615,00
73111	Impôts directs locaux	324 496,00
73114	Impôts forfaitaires sur les entreprises de réseaux	179,00
73154	Droits de place	500,00
731721	Taxe de séjour	400,00
731722	Taxe additionnelle à la taxe de séjour	40,00
73123	Taxe communale additionnelles aux droits de mutation	14 000,00
Chap 74	Dotations, subventions et participations	233 009,00
74111	Dotation Globale de Fonctionnement	87 649,00
74121	Dotation de Solidarité Rurale	28 481,00
742	Dotation élus	6 061,00
744	FCTVA	1 125,00
74718	Autres participations de l'Etat	67 177,00
7473	Participations du Département	2 500,00
74748	Participations autres communes	13 500,00
74833	Etat -Compensations au titre des exonérations de taxes foncière	19 906,00
74836	Attribution fonds départemental de péréquation de la Taxe Professionnelle	5 500,00

7484	Dotation de recensement	1 110,00
Chap 75	Autres produits de gestion courante	37 965,35
752	Revenus des Immeubles	30 136,00
756	Libéralité reçues	80,00
75888	Autres produits gestion courante	7 749,35
TOTAL RECETTE DE GESTION DE SERVICE		690 629,35
Chap 76	Produits financiers	10,00
761	Produits et participation	10,00
Chap 77	Produits exceptionnels divers	1 000,00
773	Titres sur exercice antérieurs	1 000,00
Chap 78	Reprises sur amortissement, dépréciations et provisions	297,00
7817	Reprise sur dépréciations des actifs circulants Commune	297,00
TOTAL RECETTES REELLES		691 936,35
Chap 042	Op d'ordre de transfert entre sections	3 609,00
722	Production immobilisée	3 609,00
R002 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		42 190,65
TOTAL GENERAL		737 736,00

Section d'investissement -Dépenses

Article	LIBELLE	R.A.R 2025	Prév 2026	TOTAUX
1641	Emprunts en euros		41 500,00 €	41 500,00 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 375,00 €	536,00 €	1 911,00 €
Chapitre 16		1 375,00 €	42 036,00 €	43 411,00 €
2031	Frais d'études	2 705,00 €		3 305,00 €
2041782	Subventions Autres : Bâtiments installations		6 904,00 €	6 904,00 €
2051	Concessions et droits similaires		600,00 €	
Chapitre 20		2 705,00 €	7 504,00 €	10 209,00 €
2111	Terrains	50 000,00 €	511,00 €	50 511,00 €
2116	Cimetières	76 194,00 €	3 000,00 €	79 194,00 €
21314	Bâtiments culturels et sportifs	15 879,00 €		15 879,00 €
21316	Equipement du cimetière	13 500,00 €		13 500,00 €
21318	Autres bâtiments publics	1 704,00 €		1 704,00 €
21351	Install. gales agencemt des constructions - Bâts publics	3 834,00 €	1 325,00 €	5 159,00 €
21352	Install. gales agencemt, constructions - Bâts privés	4 710,00 €		4 710,00 €
2151	Réseaux de voirie		14 500,00 €	14 500,00 €
21538	Autres réseaux	30 507,00 €		30 507,00 €
215741	Matériel cantine		3 901,00 €	3 901,00 €
2158	Autres installations, matériel outillage techniques		3 435,00 €	3 435,00 €
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers		73 183,00 €	73 183,00 €
Chapitre 21		196 328,00 €	99 855,00 €	296 183,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES		200 408,00 €	149 395,00 €	349 803,00 €
Chap 040	Opérations d'ordres transfert entre sections		3 609,00 €	3 609,00 €
2128 (S)	Autres agencements et aménagements		3 609,00 €	3 609,00 €
Chap 041	Opérations patrimoniales		3 000,00 €	3 000,00 €
2111 (S)	Terrains		3 000,00 €	3 000,00 €
TOTAL GENERAL		200 408,00 €	156 004,00 €	356 412,00 €

Section d'investissement -Recettes

ARTICLE	LIBELLE	R.A.R 2025	Prév 2026	TOTAUX
10222	F.C.T.V.A		4 497,47 €	4 497,47 €
10226	Taxe aménagement	74 593,00 €		74 593,00 €
1323	Subventions Département	37 600,00 €	14 208,00 €	51 808,00 €
13461	Subventions ETAT	39 067,00 €		39 067,00 €
1388	Autres subventions	26 356,00 €		26 356,00 €
45421	Travaux pour comptes de tiers		6 904,00 €	6 904,00 €
	TOTAL RECETTES REELLES	177 616,00 €	25 609,47 €	203 225,47 €
Chap. 040				38 597,00 €
2804181 (S)	Amort des subv d'équipement ODHAC Travaux viabilisation		2 156,00 €	
2804412 (S)	Amort des subv d'équipement Parcelle ODHAC		780,00 €	
281838 (S)	Amort ordinateurs		1 652,00 €	
2815731 (S)	Amort des subv d'équipement tracteur LINTRAC/matériels		12 720,00 €	
2815731 (S)	Amort des subv d'équipement tracteur John DEERE		12 343,00 €	
28031 (S)	Amortissement étude centre-bourg		5 724,00 €	
28031 (S)	Amortissement étude faisabilité traiteur		360,00 €	
28158 (S)	Amortissement actif eau		1 225,00 €	
28188 (S)	Amortissement actif eau		1 637,00 €	
Chap. 041	Opérations patrimoniales		3 000,00 €	3 000,00 €
2111 (S)	Terrains		3 000,00 €	3 000,00 €
REPORT 001	Excédent INVESTISSEMENT REPORTE		111 589,53 €	111 589,53 €
	TOTAL	177 616,00 €	178 796,00 €	356 412,00 €

LOTISSEMENT DE LA COTE DU MOULIN- Année 2026

Section de fonctionnement- Dépenses

Chap 65	Autres charges de gestion courantes	4 302,00 €
65888	Autres charges de gestion courantes	4 302,00 €
Chap 042	Opération d'ordre transfert entre sections	
71355	Variation stocks de terrains aménagés	42 938,00 €
	TOTAL GENERAL	47 240,00 €

Section de fonctionnement- Recettes

Chap 70	Produits des domaines	0,69 €
7015	Vente de terrains aménagés	0,69 €
Chap 042	Opérations d'ordre transfert entre sections	43 538,00 €
71355	Variation stocks terrains aménagés	43 538,00 €
	R002 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	3 701,31 €
	TOTAL GENERAL	47 240,00 €

Section d'investissement- Dépenses

Chap 040	Opérations d'ordre transfert entre sections	43 538,00 €
3555	Variation stocks terrains aménagés	43 538,00 €
	TOTAL GENERAL	43 538,00 €

Section d'investissement- Recettes

Chap 16	Emprunts et dettes assimilées	477,56 €
1641	Emprunts en euros	477,56 €
Chap 040	Opérations d'ordre transfert entre sections	42 938,00 €
3555	Terrains aménagés	42 938,00 €
	R001 Excédent INVESTISSEMENT REPORTE	122,44 €
	TOTAL GENERAL	43 538,00 €

Vote du budget :

Le budget est soumis au vote par chapitre. Toutefois, il n'est pas exigé un vote formel par chapitre, le vote peut se faire par sections. C'est-à-dire section de fonctionnement et section d'investissement.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif du **budget commune 2026** (et ses annexes) pour la section de fonctionnement et la section d'investissement comme suit :

Fonctionnement : 737 736.00 €

Investissement : 356 412.00 €

Vote pour l'adoption du budget primitif 2026 Commune (y compris ses annexes et la note brève et synthétique) :

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif du budget **lotissement de la Côte du Moulin 2026** (et ses annexes) au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et la section d'investissement comme suit :

Fonctionnement : 47 240.00 €

Investissement : 43 538.00 €

Vote pour accepter le budget primitif 2026 « Commune » :

NOMS	Vote	NOMS	Vote
ROSE Philippe	Pour	MOMAUD Gaëlle	Pour
HILAIRE Gérard	Pour	LEGAUT Xavier	Pour
SERIER Sandra	Pour	CALIS Matthieu	Pour
GALLET Marlène	Pour	BOUCEY Jennifer	Pour
GAUTIER Bruno	Pour	MAUDUIT Jean-Luc	Pour
RIFFAUD Jessica	Pour		

Total votants : 11

Total abstentions : 0

Total exprimés : 11

Total pour : 11

Total contre :

Vote pour accepter les budget primitif 2026 « Lotissement de la Côte du Moulin » :

NOMS	Vote	NOMS	Vote
ROSE Philippe	Pour	MOMAUD Gaëlle	Pour
HILAIRE Gérard	Pour	LEGAUT Xavier	Pour
SERIER Sandra	Pour	CALIS Matthieu	Pour
GALLET Marlène	Pour	BOUCEY Jennifer	Pour
GAUTIER Bruno	Pour	MAUDUIT Jean-Luc	Pour
RIFFAUD Jessica	Pour		

Total votants : 11

Total abstentions : 0

Total exprimés : 11

Total pour : 11

Total contre :

Signer la feuille de présence pour chaque budget

6) Recrutements d'agents non titulaires pour assurer le remplacement d'un fonctionnaire ou d'un non titulaire momentanément indisponible

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'en application des dispositions de l'article 3-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée relative au statut de la fonction publique territoriale, il est possible de recruter des agents non titulaires pour assurer le remplacement d'un fonctionnaire ou d'un agent non titulaire momentanément indisponible pour les motifs suivants :

- exercice des fonctions à temps partiel,
- congé annuel,
- congé de maladie, de grave ou de longue maladie,
- congé de longue durée,
- congé de maternité ou pour adoption,
- congé parental ou congé de présence parentale,
- congé de solidarité familiale ou de l'accomplissement du service civil ou national,
- rappel ou maintien sous les drapeaux ou participation à des activités dans le cadre des réserves opérationnelle, de sécurité civile ou sanitaire,
- autre congé régulièrement octroyé en application des dispositions réglementaires applicables aux agents contractuels de la fonction publique territoriale.

Les contrats sont conclus pour une durée déterminée et renouvelés, par décision expresse, dans la limite de la durée de l'absence du fonctionnaire ou de l'agent contractuel à remplacer. Ils peuvent prendre effet avant le départ de cet agent pour faciliter la prise de poste par le remplaçant.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à signer les contrats de travail en fonction des besoins de remplacement en précisant l'emploi et le niveau de rémunération en cohérence avec les fonctions à assurer.

Vote pour autoriser le recrutement d'agents non titulaires pour assurer le remplacement d'un fonctionnaire ou d'un non titulaire momentanément indisponible :

NOMS	Vote	NOMS	Vote
ROSE Philippe	Pour	MOMAUD Gaëlle	Pour
HILAIRE Gérard	Pour	LEGAUT Xavier	Pour
SERIER Sandra	Pour	CALIS Matthieu	Pour
GALLET Marlène	Pour	BOUCEY Jennifer	Pour
GAUTIER Bruno	Pour	MAUDUIT Jean-Luc	Pour
RIFFAUD Jessica	Pour		

Total votants : 11

Total abstentions : 0

Total exprimés : 11

Total pour : 11

Total contre :

Synthèse des débats :

M. CALLIS Mathieu demande pourquoi ce point n'a pas été rajouté avec les délégations consenties au Maire à l'occasion du Conseil du 27 mars dernier. M. ROSE répond que ce point ne figure pas dans l'article L-2122 DU CGCT. Cette délibération est nécessaire, pour la durée du mandat, car les besoins des services peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires et d'agents contractuels momentanément indisponibles.

7) Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Monsieur le Maire fait part du courrier du Directeur Départemental des Finances Publiques de la Haute-Vienne demandant de proposer en nombre double une liste de contribuables parmi lesquels celui-ci désignera 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants pour siéger à la commission communale des impôts directs (CCID).

Cette commission est appelée chaque année à donner son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale, de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels et participe à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation (secteurs, tarifs ou coefficients de localisation).

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil Municipal établit la liste de présentation suivante :

- DUDOGNON Jean-Paul
- BOIDEAU Josette
- SCHWELCHER Jean-Pierre
- MICHELET Claudette
- GALAMON Christian
- POUFFARY Jean-Louis
- CATTEAU Lucette
- DUVAL Michel
- DAGORN Jean-François
- DALAIS Robert
- NEELS Martine
- GUIGNARD Liliane
- GUILLEMAILLE Joseph
- DELAGE Catherine
- LECESNE Jean-Louis
- MAREUIL Bernard
- MAREUIL Rémi
- MINARET Nicole
- PAGENAUD Dominique
- DOYHAMBOURE Marc
- BAYLE Michaël
- CORNILLE Jean-Luc
- RAYNAUD Marie-Cécile
- VALLAUD Philippe

Vote pour accepter la liste de présentation ci-dessus :

NOMS	Vote	NOMS	Vote
ROSE Philippe	Pour	MOMAUD Gaëlle	Pour
HILAIRE Gérard	Pour	LEGAUT Xavier	Pour
SERIER Sandra	Pour	CALIS Matthieu	Pour
GALLET Marlène	Pour	BOUCEY Jennifer	Pour
GAUTIER Bruno	Pour	MAUDUIT Jean-Luc	Pour
RIFFAUD Jessica	Pour		

Total votants : 11

Total abstentions : 0

Total exprimés : 11

Total pour : 11

Total contre :

8) Choix de la Maîtrise d'œuvre - Projet Café des sports

Monsieur le Maire, rappelle à l'assemblée que dans la perspective de la réhabilitation de du café des sports, il y a lieu de procéder à la désignation de la maîtrise d'œuvre qui aura en charge la réalisation des plans, le projet avant sommaire et le dossier de consultation des entreprises.

Une consultation a été lancée en date le 25 février 2026 avec une date limite de réception fixée au 16 mars 2026. Les honoraires de maîtrise d'œuvre avaient été évalués en phase de faisabilité à 39 500 € HT. Le montant des travaux estimé était de de 300 000€.

Deux candidatures ont été déposées :

- TANA Architecture - 4 l'Age Bouilleraud 87160 SAINT SULPICE-les-FEUILLES pour 38 290.00€ HT
- Charles VANEPH Architecture -55 route de Périgueux 87170 ISLE pour 47 595.00€ HT

Une analyse détaillée a été réalisée pour les deux offres par Mme ARMAND de l'ATEC (Agence Technique du Département). La meilleure note est attribuée, pour l'analyse du critère prix (sur 40) et pour l'analyse de la valeur technique (sur 60), à **TANA Architecture (95/100)** contre (80.18/100) pour Charles VANEPH.

Détail de l'offre de TANA architecture			
--	--	--	--

Rémunération 11,16 % du montant des travaux : mission de base + EXE (structure, fluide et électricité) = 33 490.00 € + Forfait relevé 2 400.00 € + Forfait OPC (Ordonnancement Pilotage et Coordination) 2 400.00 € = 38 290.00€ HT
--

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de suivre l'avis de l'ATEC et d'attribuer le marché conformément à la proposition énumérée ci-dessus.

Vote pour approuver le choix du Cabinet TANA Architectures, autoriser le Maire à signer le contrat correspondant et tout document s'y rapportant :

NOMS	Vote	NOMS	Vote
ROSE Philippe	Pour	MOMAUD Gaëlle	Pour
HILAIRE Gérard	Pour	LEGAUT Xavier	Pour
SERIER Sandra	Pour	CALIS Matthieu	Pour
GALLET Marlène	Pour	BOUCEY Jennifer	Pour
GAUTIER Bruno	Pour	MAUDUIT Jean-Luc	Contre
RIFFAUD Jessica	Pour		

Total votants : 11
Total abstentions : 0
Total exprimés : 11
Total pour : 10
Total contre : 1

M. MAUDUIT Jean-Luc demande si le café des sports a été acheté ? M. ROSE répond que l'acquisition n'est toujours pas réalisée. M. MAUDUIT dit que pour déposer une demande de subvention, la commune doit être propriétaire. M. ROSE confirme et précise que le dossier de demande de subvention déposé en 2025, au titre de la DETR-Programmation 2026 sera reporté sur la programmation 2027. Des négociations pour l'acquisition sont en cours. M. CALIS demande à quel moment doit avoir lieu l'acquisition, si c'est avant ou après l'estimation des coûts de l'architecte. M. ROSE répond que la commune doit être propriétaire du bâtiment pour avancer dans les démarches.

Questions et informations diverses

- Manœuvres du 2ème régiment étranger de parachutistes prévues du 14 au 17 mai 2026 (Ascension).

Mme SERIER et M. HILAIRE informent les membres du Conseil du rendez-vous avec l'Adjudant-Chef TOMASINI, légionnaire du 2ème régiment étranger de parachutistes de CALVI. Les manœuvres partent de la Courtine et se terminent à Tours et passent par Lussac le 14 mai 2026 (jeudi de l'Ascension). 800 militaires et 200 véhicules vont traverser le bourg et 30 légionnaires vont s'installer au camping municipal le 14 et le 15 mai 2026. Possibilité de faire une démonstration de blindés et d'armes le 14 pour la population et les enfants de l'école vers 15h00. Des flyers seront distribués à la population. M. HILAIRE demande aux membres du Conseil s'ils sont favorables à une démonstration.

Avis favorable des membres du Conseil pour la démonstration

- Samedi /villages :

Le Maire présente l'idée de Bruno GAUTIER de mettre en place des samedi matin pour l'entretien des villages. L'entretien du bourg et des villages est un sujet sensible pour les administrés. Il propose que les élus et toutes personnes intéressées passent un samedi de 09h00 à environ 12h30 à nettoyer un village (tondeuse, débroussailleuse...). Cette matinée sera suivie d'un moment de convivialité sous la forme d'un barbecue participatif entre la commune et les gens des villages. Une organisation va être mise en place et une communication sera effectuée.

Gaëlle MOMAUD propose de prendre cet exemple pour l'entretien du cimetière avec les élus et les administrés qui le souhaitent.

- Foire du 1^{er} mai au Grands Chézeaux (invitation)

- Foire du 08 mai à Lussac :

Le Maire informe le Conseil de la foire du 8 mai à Lussac avec la commémoration au monument aux morts à 11h30. Animations organisées par le Comité d'Animation : vide-greniers, démonstration de l'école de danse, foire aux plantes, exposition de voitures anciennes, buvette et restauration rapide.

- Demande d'autorisation d'utilisation de la parcelle communale C856 :

M. le Maire fait lecture du mail de la famille GOETSCHALCKX de l'Expardelière demandant la possibilité d'utiliser la parcelle cadastrée section c n°856 situé à l'Expardelière (au niveau du chemin qui part de la départementale vers le chemin de la Bourdaille) pour y installer

une clôture et y faire pâturer leurs bovins. La municipalité est intéressée pour que la parcelle soit entretenue mais pour une raison d'équité, il en sera discuté avec tous le gens du village.

➤ Commissions intercommunales :

Commission Développement Économique			
Présidée par Pierre AUTEF			
NOM	Prénom	Commune	Adresse courriel
HILAIRE	Gérard	Lussac-les-Eglises	

Commission Environnement / Agriculture / PCAET / PAT			
Présidée par Philippe ROSE			
NOM	Prénom	Commune	Adresse courriel
LEGAUT	Xavier	Lussac-les-Eglises	

Commission Finances Budgets			
Présidée par Gilbert DUCHIRON			
NOM	Prénom	Commune	Adresse courriel
CALIS	Matthieu	Lussac-les-Eglises	

Commission Tri, collecte et traitement des déchets ménagers			
Présidée par Nicolas OVAN			
NOM	Prénom	Commune	Adresse courriel
SERIER	Sandra	Lussac-les-Eglises	
RIFFAUD	Jessica	Lussac-les-Eglises	

Commission Voirie Intercommunale			
Présidée par Alain JOUANNY			
NOM	Prénom	Commune	Adresse courriel
LEGAUT	Xavier	Lussac-les-Eglises	

Commission Culture et Patrimoine			
Présidée par Daniel-Odon HUREL			
NOM	Prénom	Commune	Adresse courriel
ROSE	Philippe	Lussac-les-Eglises	
HILAIRE	Gérard	Lussac-les-Eglises	

Commission urbanisme, habitat et valorisation des centres bourgs

Présidée par Olivier GUILLOT

NOM	Prénom	Commune	Adresse courriel
GALLET	Marlène	Lussac-les-Eglises	

Commission Eau et Assainissement

Présidée par Pascal GODRIE

NOM	Prénom	Commune	Adresse courriel
ROSE	Philippe	Lussac-les-Eglises	
MOMAUD	Gaëlle	Lussac-les-Eglises	

Commission Petite Enfance et Jeunesse

Présidée par Dominique DELPEUCH

NOM	Prénom	Commune	Adresse courriel
BOUCEY	Jennifer	Lussac-les-Eglises	

Commission Politique Santé

Présidée par Alain PRÉVÔT

NOM	Prénom	Commune	Adresse courriel
SERIER	Sandra	Lussac-les-Eglises	
HILAIRE	Gérard	Lussac-les-Eglises	

Commission Travaux

Présidée par Jean-Michel DACKOW

NOM	Prénom	Commune	Adresse courriel
Néant			

Commission Tourisme et Aire d'Accueil des gens du voyage

Présidée par Ishta LEMEUX

NOM	Prénom	Commune	Adresse courriel
MOMAUD	Gaëlle	Lussac-les-Eglises	
RIFFAUD	Jessica	Lussac-les-Eglises	

Commission Équipements Intercommunaux

Présidée par Vincent TASSI

NOM	Prénom	Commune	Adresse courriel
MOMAUD	Gaëlle	Lussac-les-Eglises	
HILAIRE	Gérard	Lussac-les-Eglises	

Commission égalité Femme-Homme et Politique Sociale

Présidée par Jean POUYET

NOM	Prénom	Commune	Adresse courriel
RIFFAUD	Jessica	Lussac-les-Eglises	

➤ Prochain CM : vendredi 22 mai 2026 à 19h00.

Situation financière arrêtée à la date du 22 avril 2026

Balance d'entrée au 01 janvier 2026 : + 133 245.92 €

Recettes : 312 319.54 €

Dépenses : 366 337.88 €

Solde au 22 avril 2026 : + 79 227.58 €

Fin de la séance à 21 heures 37 minutes

Le secrétaire de séance



Matthieu CALIS

Le Maire,



Philippe ROSE.